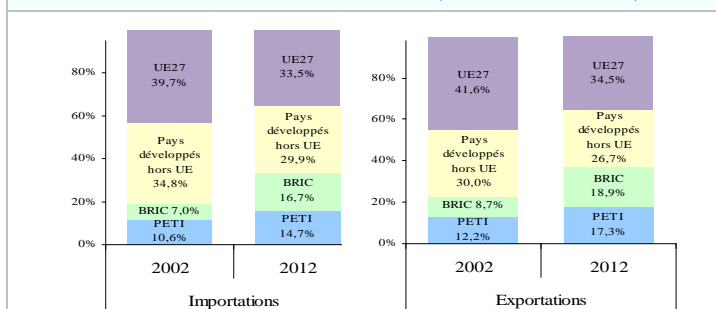




Pays émergents de taille intermédiaire : un débouché à renforcer

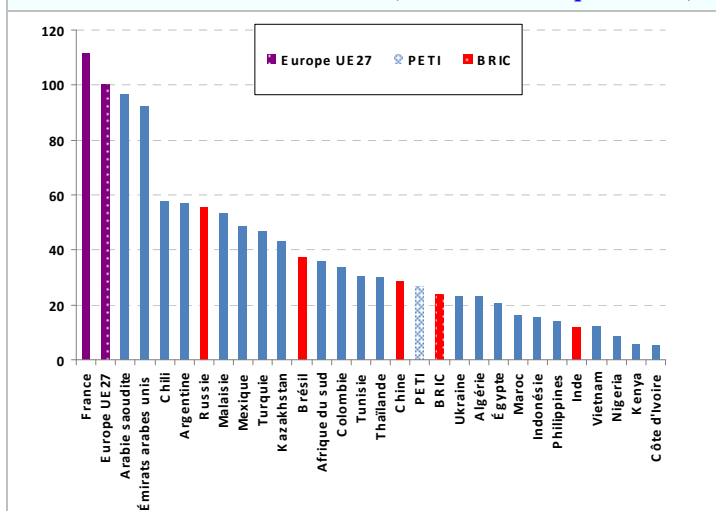
Les pays émergents de taille intermédiaire (PETI) constituent une part croissante du commerce mondial et offrent des opportunités à l'exportation aux entreprises françaises. Les ventes aux PETI représentent 11 % de l'ensemble des exportations. Elles sont dominées par les produits de haute valeur technologique, alors que les achats aux PETI regroupent des biens à moindre valeur ajoutée.

Graph.1 : Poids des pays émergents de taille intermédiaire dans le commerce mondial (en % de la valeur)



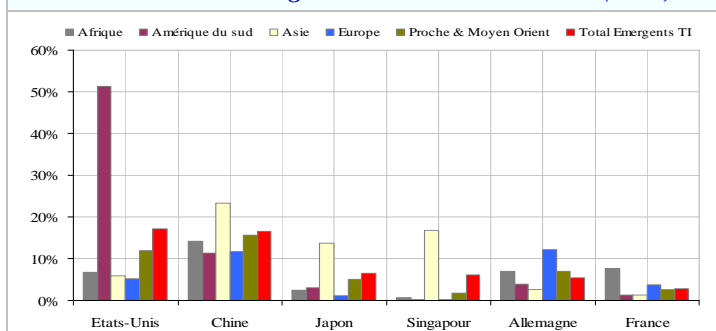
Source : Comtrade (ONU)

Graph.2 : PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat en dollar courant en 2012 (indice base 100 pour l'UE)



Source : FMI

Graph.3 : Parts des principaux pays exportateurs sur les marchés émergents de taille intermédiaire (2012)



Source : Comtrade (ONU)

Poids croissant des pays émergents de taille intermédiaire dans le commerce mondial

L'accent est souvent mis sur les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), qui ont en commun leur grande taille et un poids croissant dans l'économie mondiale, moins sur les pays émergents de taille intermédiaire (PETI). Pourtant, ces derniers se caractérisent aussi par leur insertion croissante dans le commerce mondial et apparaissent comme un relai possible des BRIC. La notion même de PETI est toutefois variable selon les divers organismes (Standard & Poor's, Boston consulting Group, FMI, BNP Paribas). La liste retenue ici fait référence au plan d'action gouvernemental pour le commerce extérieur de la France présenté en décembre 2012 (en bleu dans Graph.2). Elle comprend vingt-deux pays émergents de taille intermédiaire, à fort potentiel de croissance, susceptibles de constituer un débouché important pour les exportations françaises.

Les PETI ne constituent pas un groupe homogène. En moyenne, leur PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat est comparable à celui des BRIC mais révèle de fortes disparités, des zones à revenu élevé comme le Moyen-Orient, producteur de pétrole, côtoyant certains pays africains à bas revenu. Leur taux d'ouverture est également très variable : les pays d'Asie du sud-est et les pays producteurs de pétrole sont très ouverts alors que les pays d'Amérique latine beaucoup moins (à l'exception du Chili).

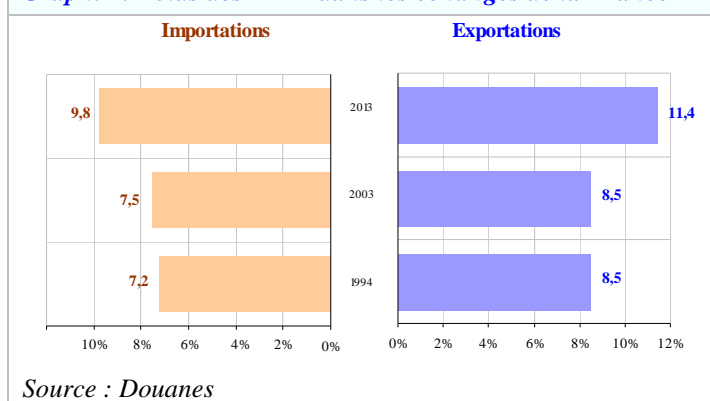
Sur les 10 dernières années, les échanges des PETI ont crû rapidement mais à un rythme un peu plus lent que celui des BRIC (de l'ordre de 15 % par an, en moyenne, pour les PETI, contre 20 % pour les BRIC). Toutefois, leur poids dans le commerce mondial est aujourd'hui comparable puisque leurs importations représentent 15 % du total mondial (17 % pour les BRIC) et leurs exportations mondiales dépassent 17% (19 % pour les BRIC).

Une place encore marginale dans les échanges de la France

En 2013, les échanges entre la France et les PETI représentent 10 % de l'ensemble des flux commerciaux, contre 8 % en 2003 (Graph.4). Au cours des dix dernières années, la croissance des échanges avec les PETI demeure en effet soutenue, tandis que celle du commerce extérieur français ralentit.



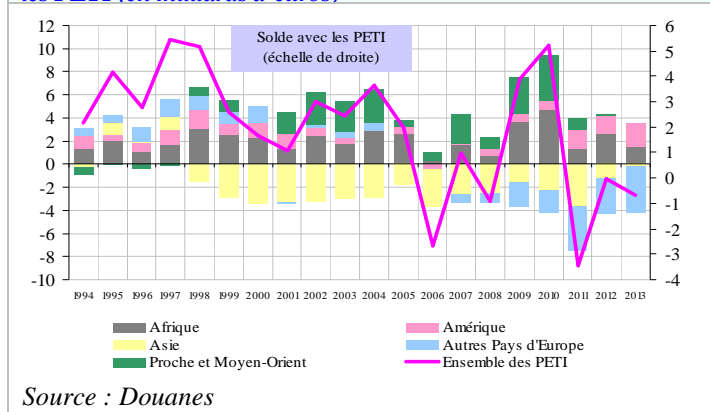
Graph.4 : Poids des PETI dans les échanges de la France



La France avec 2,8 % de part de marché en 2012 est le 9^{ème} fournisseur des pays émergents de taille intermédiaire. Elle est le 2^{ème} fournisseur européen, derrière l'Allemagne (5,5 %) mais presque à égalité avec l'Italie (2,7 %) et conservant un léger avantage sur le Royaume-Uni (2,3 %) et l'Espagne (1,6 %).

De par sa situation géographique et historique, l'Afrique constitue notre principal partenaire parmi les PETI. Cependant, la France perd des parts de marché et se situe désormais derrière la Chine (13,6 % de part de marché en 2012, contre 7,6 % pour la France). En revanche, elle gagne des parts de marché en Amérique du sud et en Asie, bien que les échanges dans ces zones soient dominés respectivement par les Etats-Unis d'une part, et par la Chine, le Japon et Singapour d'autre part (Graph.3).

Graph.5 : Evolution des soldes commerciaux entre la France et les PETI (en milliards d'euros)



Jusqu'en 2005, les échanges de la France avec les PETI sont excédentaires. A partir de l'année 2006, les évolutions du solde sont très heurtées en lien notamment avec la variation des prix du pétrole. En 2013, le déficit s'établit à -0,7 milliard alors qu'il demeure très largement déficitaire avec les BRIC (-29 milliards) surtout avec la Chine. Hors produits pétroliers, la France dégage en 2013 un confortable excédent commercial de +19 milliards avec les PETI, le solde bilatéral étant positif avec chacun des PETI, sauf avec le Vietnam et le Chili. Par zone, le solde est

toujours excédentaire avec l'Afrique et l'Amérique alors qu'il est déficitaire avec l'Asie depuis plus de 15 ans. Malgré les importations de pétrole, le solde est souvent excédentaire avec le Proche et Moyen-Orient du fait des ventes françaises d'aéronautique.

Ventes françaises dominées par la haute technologie

Le schéma traditionnel des échanges avec les pays moins développés (ventes de biens sophistiqués et achat de produits à faible valeur ajoutée) se maintient malgré la montée en puissance des produits à technologie moyennement élevée en provenance des nouveaux pays émergents.

Les ventes aux PETI (49 milliards en 2013) sont dominées par les produits de haute technologie (aéronautique, réacteurs nucléaires, produits pharmaceutiques). Des produits phares de la spécialisation française figurent également en bonne position (parfums, céréales et boissons).

A l'inverse, les importations (50 milliards) sont constituées pour près de la moitié de produits énergétiques, le reste étant surtout des biens intermédiaires et des produits à faible technologie (textiles et habillement). Cependant, les produits à technologie moyennement élevée (automobiles et appareils électriques), encore minoritaires en 2002 montent en puissance du fait de l'insertion des nouveaux pays émergents dans la chaîne de production mondiale.

Forte implantation des entreprises françaises dans les PETI

Les performances des entreprises françaises peuvent aussi s'apprécier en prenant en compte l'activité de leurs filiales implantées à l'étranger. Ainsi, l'ensemble du chiffre d'affaires réalisé par les filiales des groupes français implantés dans les PETI atteint 106 milliards en 2011 (selon l'enquête FATS de l'Insee), soit quatre fois le montant des exportations réalisées à partir du territoire national par ces groupes internationalisés (26 milliards). Cette proportion est la plus élevée en Amérique (10 fois) et en Asie (6 fois), en raison de l'existence de coûts de transport élevés et de barrières tarifaires et non tarifaires (normes, réglementations, habitudes de consommation spécifiques...), qui peuvent constituer des freins aux exportations. Les implantations françaises concernent essentiellement l'automobile, l'activité pétrolière et le commerce.

Méthodologie et sources

Cette étude s'appuie sur les données douanières françaises (DGDDI) et utilise des résultats issus des organismes internationaux (base COMTRADE de l'ONU, FMI). La notion de technologie est celle retenue par Eurostat et l'OCDE, qui classent les secteurs en fonction de leur intensité technologique. Le chiffre d'affaires des filiales françaises à l'étranger est fourni par l'enquête européenne Outward FATS 2011, réalisée en France par l'Insee.